



## Accompagner les fumeurs en situation de précarité

#MoisSansTabac - 2020

24 septembre 2020 (journée de sensibilisation)  
et 4 février 2021 (matinée échange de pratique) - Isère

Pour la cinquième année consécutive, Santé Publique France lance le #MoisSansTabac, défi collectif qui invite et soutient les fumeurs à s'inscrire dans une démarche d'arrêt pour les 30 jours du mois de novembre. L'IREPS ARA, ambassadeur régional, accompagne les professionnels souhaitant relayer la campagne ou déployer des actions locales dans le cadre de cette opération.

En Isère, cette année, la sensibilisation s'oriente vers les professionnels travaillant avec les publics en situation précaire, accompagnée d'un échange de pratique à la fin du Mois sans tabac (partage d'expériences, outils, méthodes, difficultés rencontrées).



### OBJECTIFS

Outiller les professionnels intéressés pour élaborer, animer et valoriser des actions locales dans le cadre de la campagne Mois sans tabac.



### PUBLICS et PRÉREQUIS

Tous professionnels souhaitant mettre en place des actions de proximité dans le cadre de la campagne #MoisSansTabac, travaillant avec des publics vulnérables ou en situation précaire.



### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Sensibilisation d'un jour et temps d'échange de pratique d'une demi-journée en présentiel.  
Démarche participative qui alterne des apports théoriques et des travaux de groupes.  
Nombre de participants : entre 8 et 15.  
Ces temps seront organisés en fonction du contexte sanitaire et des mesures réglementaires en lien avec la COVID-19.



### ANIMATEURS

Pour la sensibilisation:  
Sophie LJUBINKOVIC, chargée de projets à l'IREPS ARA et Marie BERTRAND, chargée de prévention à l'ANPAA 38  
Pour l'échange de pratique :  
Sophie LJUBINKOVIC, chargée de projets à IREPS ARA



### LIEU ET HORAIRES

Lieu pour le 24/09 : Voiron, Tremplin Sport Formation  
Horaires : Le 24/09 : 9h-17h : journée de sensibilisation  
Le 04/02/21 : 9h-12h30 : échange de pratique



### PROGRAMME

- Identifier les enjeux de la campagne Mois Sans Tabac dans une démarche de promotion de la santé.
- Interroger sa légitimité à agir sur la question du tabac et se questionner sur ses représentations
- Aborder les pratiques tabagiques chez les personnes en situation de précarité
- Comprendre le processus du changement et être acteur de celui-ci
- Identifier les ressources en matière d'arrêt du tabac (conseil minimal, TNS, e-cigarette...), les ressources locales en tabacologie et le rôle des acteurs.
- Identifier des stratégies et des pistes d'actions concrètes pour mettre en œuvre des actions de proximité.
- Un temps d'échange entre professionnels à la fin du Mois sans tabac

Tarif : Sans frais pédagogiques

Grâce au soutien financier de Santé publique France

#### Renseignements pédagogiques

Ambassadeur #MoisSansTabac  
IREPS ARA délégation Isère (38)  
Sophie LJUBINKOVIC  
sophie.ljubinkovic@ireps-ara.fr



# INSCRIPTION

Je souhaite m'inscrire à « **la sensibilisation et à l'échange de pratique #Mois sans tabac** »  
qui se dérouleront :

**Le 24 septembre 2020 (9h - 17h) et le 4 février 2021 (9h - 12h30) - Isère**

*Merci d'écrire lisiblement.*

## STAGIAIRE

NOM : ..... Prénom : .....

Profession / fonction : .....

Adresse (si inscription à titre individuel) : .....

Tél : .....

Email : .....

## ORGANISME / EMPLOYEUR

Nom ou raison sociale : .....

Adresse : .....

Tél : .....

Email : .....

**Sensibilisation et demi-journée d'échange sans frais pédagogiques grâce au soutien financier de Santé publique France.**

**Les autres frais (hébergement, restauration, déplacements...) sont à la charge du participant ou de son employeur.**

**Nombre de participants limité entre 8 à 15 personnes selon le contexte sanitaire (2 à 3 personnes maximum par structure)**

Bulletin à retourner par mail ou courrier

**Jusqu'au 17 septembre inclus** à :

23 avenue Albert 1er de Belgique

38000 GRENOBLE

Tél. 04 57 58 26 84

[formation38@ireps-ara.org](mailto:formation38@ireps-ara.org)



**IREPS Auvergne-Rhône-Alpes**

**[www.ireps-ara.org](http://www.ireps-ara.org)**

N° de SIREN : 323 390 161 00046 - N° de déclaration d'activité : 82 69 06 790 69



L'IREPS ARA conserve vos données personnelles (prénom, nom, email) pour la seule gestion de votre inscription et pour une durée de 36 mois maximum.

Votre adresse mail pourra être utilisée pour vous envoyer les actualités de l'IREPS ARA, il sera possible à tout moment de vous désinscrire.

Vous disposez du droit d'accès aux données vous concernant : consultation, effacement, rectification et limitation du traitement.